

Ecole élémentaire des Iles de Mars  
14 rue Mozart  
38 800 Le Pont de Claix  
ce.0383136c@ac-grenoble.fr  
Tél : 04 76 98 03 29

**Procès-verbal du premier conseil d'école**  
**Mardi 15 octobre 2013.**

**Personnes présentes :**

Les enseignants : Mesdames Arnaud, Alussi, Burnier, Cusserne, Gazeaud, Guilly, Léonard, Rousselot, Videcoq et Monsieur Brun.

Les parents délégués : Mesdames Bourgeois, Reignier, Valette.

Maire: Monsieur Ferrari.

Conseillé délégué, élu de la mairie : Monsieur Hissette.

DDEN : Mme Gomariz

Directeur de l'école élémentaire : M. Gagliano

Excusées : Mesdames Laurenty, Aldrovandi, Aline, Cheab, Salem.

**1) Présentation des membres du conseil.**

**2) Présentation des classes, des effectifs.**

L'école compte 9 classes depuis le 12 septembre avec un effectif total de 203 élèves.

Moyenne : 22,6 élèves au lieu de 25,3 avant l'ouverture.

La transition de 8 à 9 classes s'est faite dans de bonnes conditions.

Les enseignants remercient vivement la municipalité d'avoir équipé les 8 classes d'un vidéo projecteur et demandent s'il serait possible d'en installer un dans la nouvelle classe. Toutes les classes de la ville de Pont-de-Claix bénéficient de cet équipement. Par conséquent, la neuvième classe sera aussi équipée.

Il est aussi demandé si un budget supplémentaire sera alloué à cette classe. Les enseignants de cette classe devront faire remonter leurs besoins à la municipalité.

Classes	Nom Prénom	Effectifs
CP A	VIDECOQ Marion	22
CP B	ARNAUD Evelyne	23
CP/CE1	LEONARD Sandra / CUSSENE Laurie	22
CE1	GAGLIANO Romain / CUSSENE Laurie	23
CE2 A	ALDROVANDI Christel / CUSSENE Laurie	23
CE2 B	LAURENTY Christine / BRUN Sébastien	22
CM1 A	ROUSSELOT Louise	21
CM1 B	LE MASSON Amandine remplacée par BURNIER Amélie	21
CM2	ALUSSI Sarahbelle / GAZEAUD Cécile	26

**Personnel intervenant sur l'école:**

- Intervenant EPS: L'an dernier deux ETAPS intervenaient auprès des élèves. L'équipe enseignante souhaitait qu'un seul intervenant soit rattaché à l'école pour que l'organisation soit plus simple et qu'il y ait une meilleure continuité pédagogique. Les enseignants remercient le service des sports qui a pu répondre positivement à cette demande. Mme Barontini Christine intervient 2 fois 45 minutes par classe.

- Intervenant musique: M. Piraud Tony.

- Cours ELCO : Mme Garti, enseignante des langues et cultures d'origine (langue arabe) intervient les lundis et jeudis de 16h30 à 18h avec deux groupes.

- EVS (Emploi de vie scolaire) : Une EVS a été recrutée par l'Inspection de l'Education Nationale et accomplira une mission d'aide administrative au directeur et contactera les familles en cas d'absence des élèves.

- EAP (Emploi Avenir Professeur) : Mickaël Lastella, étudiant en master 1, se destine à devenir professeur des écoles. Il est à l'école 12 heures par semaine pour observer le métier d'enseignant et prendre en charge progressivement des séances sous la responsabilité du professeur des écoles titulaire.

### **3) Election des parents délégués.**

Participation : 29,6%, 93 votants, 7 nuls et 86 exprimés.

Noms des titulaires : Mesdames Valette, Aline, Salem, Cheab, Reignier, Bourgeois, Hammani, Moussaoui, Ben Hadj Salem.

M. Gagliano remercie les parents qui se sont présentés.

### **4) Règlement intérieur de l'école.**

Le règlement a été proposé quelques jours auparavant pour en prendre connaissance.

Deux modifications ont été apportées :

- A présent, le matin, seuls les fruits ou les compotes sont autorisés pour le goûter.
- Les APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) remplacent l'aide personnalisée.

Le règlement est adopté par le conseil à l'unanimité.

### **5) Les projets**

**Le projet d'école 2010-2013** est reconduit cette année. Il comporte 3 axes :

- **Axe 1** : Accroître et affiner le vocabulaire, s'exprimer clairement à l'oral.
- **Axe 2** : Prise en charge de l'élève par l'ensemble de l'équipe éducative selon les difficultés rencontrées, toujours en liaison avec la famille.
- **Axe 3** : Un projet culture sur les 3 ans :

Donner à l'élève la possibilité de s'exprimer par l'écriture, le chant, la danse, le dessin, la peinture, le volume (et toute autre forme d'expression artistique), de se constituer une culture artistique.

#### **Les projets en lien avec l'axe 3 :**

- A l'occasion de la biennale internationale d'art non objectif de la ville de Pont-de-Claix l'ensemble des classes a visité ou visitera l'exposition « Why not... Pourquoi pas... » aux Moulins de Villancourt.

- Les classes de CPA, CP/CE1, CE1 et CE2B participeront au projet départemental « Le dessin d'un musée à l'autre » et se rendront au Musée Hébert à la Tronche.

- La semaine de la poésie sera reconduite au printemps.

- Un spectacle de percussion (batucada) rassemblant l'ensemble des élèves est prévu pour la fin d'année.

- Les élèves de cycle 3 ont pour projet de peindre une fresque sur le thème de l'Europe sous le préau.

- Les classes de cycle 3 participeront au projet « Quelle mémoire pour demain ? » et visiteront le musée de la Résistance et se rendront aussi dans le Vercors.

- Les élèves de CE et CM découvriront un planétarium itinérant en décembre.

#### **Les autres projets :**

- Les élèves de l'école participeront à la course des écoliers le vendredi 18 octobre. L'équipe enseignante remercie l'équipe des sports de la ville pour l'aide à l'organisation.

### **6) Prise en charge de la difficulté scolaire.**

Pendant le temps de classe :

- Les enseignants ont une pédagogie adaptée (différenciation ou autres dispositifs de suivi pendant la journée).

- Mme Guilly, maître supplémentaire dans le cadre du « dispositif plus de maîtres que de classes », intervient dans les classes en co-intervention ou prend en charge des groupes de besoin. Ses interventions ont pour objectif de prévenir la difficulté scolaire et d'aider les élèves à acquérir prioritairement des instruments fondamentaux de la connaissance (expression orale et écrite, mathématiques) et de la méthodologie du travail scolaire.

- Les membres du RASED :

Mme Grand Raphaëlle, psychologue scolaire, fait des bilans, peut apporter des pistes de travail à l'enseignant et s'occupe des orientations des élèves.

M. Alotto Hervé, maître E, travaille avec des élèves qui présentent des difficultés persistantes dans les apprentissages fondamentaux en leur proposant une aide spécialisée dans l'école et pendant le temps scolaire.

En dehors du temps de classe :

- Les activités pédagogiques complémentaires ont lieu les lundis, mardis, jeudis de 11h30 à 12h pour les élèves de cycle 2 et les mardis et jeudis de 16h30 à 17h15 pour les élèves de cycle 3.

Les enseignants prennent en charge des petits groupes pour aider les élèves rencontrant des difficultés dans leurs apprentissages ou les aider à s'organiser dans le travail personnel (méthodologie).

- Le DRE (Dispositif de Réussite Educative financé par la Métro, l'Etat) met en place des groupes de langage pour les élèves de CP et peut aider les familles dans certaines démarches, donner des conseils.

- Le périscolaire propose un temps d'aide aux devoirs les lundis et jeudis. L'équipe enseignante a remarqué le bon déroulement des activités périscolaires en ce début d'année.

Certains parents souhaiteraient voir cette offre étendue aux autres jours de la semaine. Le périscolaire est un accueil de loisir et est subventionné par la CAF. La municipalité ne pourrait plus bénéficier de ces aides si elle ne proposait que de l'aide aux devoirs.

#### **7) Coopérative scolaire :**

La coopérative scolaire permet de financer l'achat de petit matériel pour les projets, les sorties pédagogiques, l'assurance scolaire...

Une participation a été demandée aux familles (14 euros pour un enfant scolarisé, 11 euros par enfant pour deux enfants scolarisés, et 10 euros par enfant pour trois enfants scolarisés ou plus). Ce tarif a été fixé en conseil des maîtres et est le même que dans les écoles maternelles Iles de Mars et Pierre Fugain.

L'équipe enseignante remercie toutes les familles qui ont participé. Il est rappelé que le montant fixé par l'école est à titre indicatif et facultatif.

La Municipalité finance aussi les coopératives à hauteur de 10 euros par élève.

#### **8) Sécurité**

Neuf classes ont participé à un exercice d'évacuation le vendredi 20 septembre 2013. L'évacuation a été rapide et s'est déroulée dans le calme. Toutes les classes étaient rassemblées dans la cour de récréation en moins de 4 minutes.

Un exercice PPMS est aussi prévu à l'automne et sera déclenché par la préfecture. Chaque classe a été pourvue d'une mallette contenant le matériel nécessaire en cas d'alerte.

#### **9) Questions diverses**

- **Informatique :** Les ordinateurs de la classe des CE2 A ne fonctionnent toujours pas malgré les demandes faites au service informatique. Monsieur le Maire demandera à M. Duchemin, responsable du service informatique, de passer dans les meilleurs délais pour résoudre ces problèmes.

M. Gagliano note aussi la plus grande rapidité avec laquelle s'effectue les travaux et espère que les équipes en charge de ces tâches perdureront en ce sens.

#### **- Accessibilité des locaux aux personnes à mobilité réduite:**

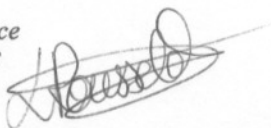
Le papa d'un élève n'a pas pu se rendre dans la classe de son fils pour la réunion de rentrée. La réunion s'est finalement déroulée sous le préau. M. le Maire affirme que tous les bâtiments publics devront être accessibles en 2015.

A ce jour, les étages de l'école sont accessibles en empruntant l'ascenseur du Carrefour Mozart. Cependant, il faut s'organiser en amont et en faire la demande à la municipalité.

#### **10) Date et heure du prochain conseil d'école : jeudi 20 février 2014 (18-20h)**

La séance est levée à 19h15.

La secrétaire de séance  
Louise ROUSSELOT  
Enseignante



Le président de séance  
Romain GAGLIANO  
Directeur élémentaire

